

Rodéo face aux policiers : prison ferme

Le Nazairien qui avait foncé sur la police, samedi, a été placé en détention. Au tribunal, il a dit qu'il avait « tout oublié ».

C'est un garçon poli et parlant tout bas qui s'est présenté devant le tribunal correctionnel qui le jugeait en comparution immédiate, hier. Portrait opposé à celui de « l'hystérique » que les policiers ont eu toutes les peines du monde à maîtriser dans la nuit de vendredi à samedi. Il n'a pas dit grand-chose aux juges ; qu'il présentait ses excuses aux policiers et aux habitants de l'allée des Bosquets dont il a explosé la clôture au terme d'une course folle en voiture. Il était 3 h 20 et cela faisait une demi-heure que les policiers lui couraient après.

C'est un habitant de la Bouletterie qui a appelé la police en entendant une altercation dans la rue, entre des hommes devant des voitures coffres ouverts. Louche. Une patrouille de la Bac est arrivée quand les trois voitures démarraient, l'une d'elle sans feux. Elle a engagé la chasse. Le conducteur a déposé son passager, qui a pu être interpellé, mais le cour-suite-poursuite a continué dans les rues du quartier.

Sur la voie de bus

Le fuyard a pris le rond-point Océanis a contresens avant de débouler sur la voie de bus du boulevard Charpak. Il a alors foncé sur les policiers qui s'étaient placés sur sa route.

« Ils ont dû se ranger sur bas-côté, comme votre ami interpellé d'ailleurs », souligne la présidente Talhouarn. Ce n'est qu'au terme de l'accident dans le grillage puis d'une course à pied que les policiers ont attrapé leur suspect. Lors du transport vers le commissariat, puis dans la cellule de garde à vue, le jeune garçon s'en est encore pris à fonctionnaire, victime d'un coup sur le front.

« Je ne me souviens pas à cause de l'alcool », a juste expliqué le prévenu au passé judiciaire marqué par une rébellion ou encore des violences. Comme en 2012 lorsqu'il était dans l'équipe qui a fabriqué et lancé un explosif dans le Mac Donald. Lors de son interpellation, il avait 890 € en liquide sur lui. Cette somme gagnée « grâce à sa formation était pour sa mère malade. » Me Lambert, avocat des policiers, ne croit pas à cette version ou à l'amnésie. « Il agit au mépris de la vie des autres. » Pour Me Loret en défense, « il n'y a rien d'incohérent à ne pas se souvenir. » Il cherche surtout à éviter la prison à un jeune dont la situation était « stabilisée ». Il a tout de même été conduit en détention avec une peine de quatre mois de prison ferme.

Frédéric SALLE.